



Cabinet Olson et Roberti

HONORAIRES DE MANDAT de RECHERCHE*

Taux d'honoraires

4.8 % TTC**

Barème en vigueur au 01.01.2023

Montant minimum d'honoraires TTC : 10 000 €

(*) Les honoraires sont à la charge exclusive de l'acquéreur.

(**) TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%